

# CONFINEMENT



Lors d'une situation d'urgence, les autorités pourraient vous demander de vous confiner, c'est-à-dire de rentrer ou de rester à l'intérieur d'un bâtiment (école, résidence, lieu de travail, etc.), afin d'assurer votre santé et votre sécurité.

## RENSEIGNEMENTS :

Confinement et trousse 72 heures  
[www.securite.info.gouv.qc.ca](http://www.securite.info.gouv.qc.ca)  
[www.preparez-vous.qc.ca](http://www.preparez-vous.qc.ca)

Santé  
[www.lavalensante.com](http://www.lavalensante.com)  
811

Ville de Laval  
311 ou 450 978-8000 (de l'extérieur de Laval)  
[www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca)



Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Laval  
Québec

Pour toute urgence, composez le 9-1-1

## SITUATIONS D'URGENCE QUI POURRAIENT DEMANDER UN CONFINEMENT :

- Risque naturel (tornade, vents violents, etc.);
- Intervention policière;
- Risque d'explosion;
- Incendie à proximité avec fumée irritante;
- Événement impliquant des produits chimiques

## ON VOUS DEMANDE DE VOUS CONFINER? VOUS DEVEZ :

- **R** entrer et rester dans le bâtiment qui se trouve le plus près de vous;
  - Fermer et calfeutrer les portes et les fenêtres;
  - Arrêter les systèmes de ventilation;
- **Ê**tre informé de la situation. Pour le faire, référez-vous aux médias (télévision, radio et Internet);
- **S**uivre les consignes des autorités et libérer les lignes téléphoniques;
- **T**rouvez votre trousse de survie 72 heures;
- **Ê**tre enfermé dans un endroit clos et de préférence sans fenêtre;
- **R**ésister à l'envie d'aller chercher vos proches (enfants à l'école, aînés en résidence, etc.). Soyez sans crainte, le personnel de ces établissements veillera sur eux et est informé du processus à suivre en cas de confinement.

## SI ON VOUS DEMANDE DE VOUS CONFINER ET QUE L'ÉVÉNEMENT EST CAUSÉ PAR DES PRODUITS CHIMIQUES, VOUS DEVEZ :

- Calfeutrer et sceller les portes et les fenêtres à l'aide de ruban adhésif;
- Éteindre et fermer tous les systèmes avec prise d'air extérieur (échangeur d'air, climatiseur, thermopompe, hotte de la cuisinière, sècheuse, etc.);
- Boucher les prises d'air extérieur de ces systèmes avec des chiffons ou des linges humides pour empêcher les gaz toxiques de pénétrer dans le bâtiment.